

aussi j'ai paru sur le théâtre du monde j'ai vu ce qui s'y passe. Il est vrai que, le rôle que j'y ai joué a été celui d'un acteur muet, mais j'ai tout vu et tout considéré: chaque personnage y entre avant de bonheur, beau d'innocence et de jeunesse; à peine ont-ils fait un pas, dit quelques mots que la joie déserte leur noble figure pour faire place à la mélancolie; bientôt les rides d'une vieillesse prématurée viennent attrister ce front naguère si candide et si calme, tous alors s'écrient: tu nous as trompés, oh! monde. Tu nous promettais de douces jouissances et tu nous donnes les inquiétudes et les dégoûts; tu nous promettais de vrais amis et nous n'avons trouvé que des fourbes qui ne cultivent notre amitié qu'autant qu'il y va de leur intérêt; tu nous promettais de nous faire boire dans la coupe de tous les plaisirs et nous avons bu dans la coupe des larmes.

Tels ont été les propos que j'ai entendus sur la bruyante scène du monde. Voyez encore une fois, tendres amis, si j'ai raison de craindre en quittant cet asile de douce tranquillité où notre jeunesse s'écoule sans bruit et sans trouble, comme le petit ruisseau dont la rive est ornée de mille fleurs toutes plus belles que Salomon dans sa splendeur. Oh jours pleins de charmes pourquoi avez-vous fui comme l'onde du ruisseau en murmurant au lieu d'applaudir à votre félicité.

J. E. L.

L'ABEILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 1er. Avril 1852.

A VENDRE

AU BUREAU DE L'ABEILLE

DES STATIONS pour le temps de la passion; ouvrage contenant quatorze pages et renfermant, sous un petit volume, de beaux sujets de méditation appropriés à ce saint temps. Vous pourrez, Messieurs, vous en procurer à notre bureau et chez nos agents, pour la modique somme de deux sols la pièce; cela vaut-il la peine qu'on s'en passe?

Aussi DES MOIS DE MARIE; deuxième édition revue, corrigée et même augmentée. Vous trouverez dans ce petit volume renfermant 72 pages, tout ce que peut exiger la piété la plus sincère envers Marie, et tous les exercices du mois qui lui est spécialement consacré: méditations, prières, oraisons jaculatoires, exemples des vertus que l'on doit chaque jour s'efforcer de mettre en pratique durant ce temps. &c. &c.

Nos confrères de l'Assomption se sont empressés de remplir tout à la fois leurs promesses et notre attente. La correspondance que nous publions aujourd'hui sera, nous l'espérons, suivie prochainement d'autres aussi intéressantes. Elle sera lue avec avidité par ceux de nos confrères surtout qui à l'exemple de l'auteur doivent dans quelques mois quitter l'asile de leurs plaisirs et de leurs plus beaux jours.

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons une correspondance du collège de Ste Thérèse; nous ne pouvons par conséquent la publier aujourd'hui. Nous nous réjouissons de voir s'augmenter ainsi le nombre de nos collaborateurs.

ERRATUM. Au numéro 21 de l'Abéille dans la correspondance de St. Hyacinthe, à la troisième page; vers la fin du second alinéa de la deuxième colonne; au lieu de "... dans ce siècle où personne n'avait l'usage entier de sa maison."... lisez "de sa raison."

Le gouverneur général et sa famille sont rendus à leur résidence à Spencer-Wood, au Cap-Rouge.

On voit par le *True Witness* que M. Brownson sera à Montréal vers le 15 d'avril, pour y faire une série de lectures sur des sujets qui devront intéresser beaucoup les catholiques.

Nouvelles Etrangères.

FRANCE. Le sénat et le corps législatif sont convoqués pour le 29 mars.

Il a été promulgué, le 9 mars, un décret qui a rapport à l'instruction publique. Ce sera désormais au président à nommer les membres du conseil supérieur de l'enseignement, les inspecteurs-généraux, les recteurs, etc.

Ce conseil se compose de 3 sénateurs, 3 conseillers d'état, 5 archevêques ou évêques, 3 membres de la Cour de cassation, 5 membres de l'Institut, 8 inspecteurs-généraux et de 2 membres de l'enseignement libre.

Des 8 inspecteurs-généraux, il y en aura 3 pour les lettres, 3 pour les sciences, 1 pour le droit et 1 pour la médecine.

Un nouveau plan d'études sera discuté par le conseil supérieur dans sa prochaine session.

Parmi les membres du conseil supérieur, on remarque: Mgr. le cardinal-archevêque de Rheims, NN. SS. les archevêques de Paris et de Tours, M. M. Baroche, Dumas, LeVerrier, deux pasteurs protestants et un président du consistoire israélite.

IRLANDE. Il y avait une foule extraordinaire au premier lever de lord Eglintou, le nouveau vice-roi.

On dit que, d'après la tactique adoptée par l'association de défense catholique, les trois cinquièmes des collèges électoraux d'Irlande seront acquis au clergé catholique, aux prochaines élections.

ANGLETERRE. On parle déjà de dissensions dans le nouveau cabinet. Les membres éminents du parti libéral, appartenant à la chambre des communes, ont eu une réunion chez lord John Russell pour organiser leur opposition au gouvernement actuel.

ESPAGNE. Parmi les objets qui composent la layette envoyée par N. S. P. le Pape à la princesse des Asturies, on remarque un magnifique reliquaire en or enrichi de brillants, qui contient un morceau de la Sainte-Crèche conservée à Sainte-Marie-Majeure. L'authentique atteste que le Saint-Père a détaché cette

relique de ses propres mains.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. La guerre du Cap est loin d'être finie,

CONSTANTINOPLE. Le Souverain-Pontife a érigé récemment cinq évêchés du rit arménien dans la province ecclésiastique de Constantinople. Un mouvement marqué en faveur du catholicisme s'est déjà manifesté dans le diocèse de Busta; dans le seul village de Gol Kazasy, deux cents familles arméniennes schismatiques sont rentrées dans le sein de l'Eglise.

ENTRETIEN HISTORIQUE.

LA LIGUE.

(suite et fin.)

Philistore. Pour le coup ce bon pape se mêle bien de choses qui ne le regardent pas, pense-t-il, parcequ'il est souverain pontife avoir le droit de disposer des royaumes de l'Europe?

Adolas. Ne va pas si vite, mon cher, la chose est sérieuse. D'abord, remarque bien que le pape n'ôte pas le royaume aux rois hérétiques, il déclare seulement qu'ils ont perdu leurs droits, ensuite c'est aux peuples à se soumettre ou non. De plus plusieurs Publicistes célèbres, même de nos jours, soutiennent que le souverain Pontife a droit de délier les sujets de l'obéissance qu'ils doivent à leur souverain légitime.

Econte, je vais te lire ce que dit Mr. Brownson dans son dernier pamphlet intitulé *Brownson's quarterly review* en critiquant un petit traité sur le pouvoir du pape. "Les papes, dans certaines circonstances, peuvent déposer les souverains et absoudre les sujets de leur serment de fidélité, ils ont souvent agi ainsi et l'argument *ab actu ad posse*, nous croyons, est valide. Un auteur peut s'il le veut observer le *disciplina arcani*, et sans doute il doit le faire quelquefois; car nous vivons dans un siècle pervers dans lequel nous devons être aussi prudents que les serpents tandis que nous sommes aussi innocents que la colombe. Mais il n'a aucun droit à lever une question et à lui donner une réponse fautive ou du moins partiellement vraie. Le devoir de l'auteur est de dire la vérité.

"Jusqu'où s'étend le pouvoir du pape? c'est au pape lui-même, et non à nous, ses sujets spirituels, à le déterminer. Nous savons qu'il a exercé le pouvoir de déposer et d'absoudre, et nous ne pouvons dire en catholique qu'il a exercé cette autorité sans l'avoir. Qu'il ait jamais déposé un roi ou relevé les sujets que dans ce qui a rapport à la religion, qu'il ne le veuille et qu'il ne le puisse que dans ce cas, nous le croyons, car il n'a pas fait la loi qui unit le souverain au peuple, il ne fait que